L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 MARS 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, [illegible] de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 3 MARS 1849.

LE FLEUVE ET LES LEVÉES.

[illegible] au bureau du Maire, une [illegible] comités nommés par les [illegible] Lafayette et aviser aux moyens de [illegible] qui résultent de la crue du [illegible]. L'absence des voyers ne permettait [illegible] une mesure définitive, [illegible] levée.

[illegible] comités se sont réunis de [illegible] voyers Pilie, Dunbar et D'Hé[illegible]. Des opinions diver[illegible].

[illegible] proposé de construire une levée [illegible] Nouveau Canal, à [illegible] de la Metairie jusqu'à la rue [illegible] Claiborne jusqu'à Feliciny [illegible] M. Dunbar a [illegible] levée protégerait [illegible] contre l'inondation dans [illegible] se déclareraient. La chaus[illegible] de 35,000 yards et coûte[illegible] $7,500 et au plus de $9,000 [illegible].

[illegible] appuyé la proposition [illegible].

[illegible] remarquer que l'on aurait peut-[illegible] avec précipitation. Il ne sait [illegible] les Conseils Municipaux ont le droit [illegible] travaux de cette importance [illegible] avec ses collègues à l'a[illegible] mesure qui prévienne l'inonda[illegible] agir qu'à bon escient. Il [illegible] dont il est ques[illegible] démontrée.

M. [illegible] garant de [illegible] sur les terres des [illegible]. Il peut en entre[illegible] conséquences fâcheu[illegible] de la 1re Municipalité [illegible] sauvegardés. Tout ce que [illegible] cette corporation s'en[illegible] part des dépenses.

M. [illegible] de Lafayette, prenant [illegible] jusqu'alors le si[illegible] surtout question de la sû[illegible] prêt à concourir à [illegible] pour but la sûreté géné[illegible].

[illegible] débats, les comités ont [illegible] que les voyers des [illegible] Nlle-Orléans et ceux de [illegible] seront invités à sonder [illegible] dans le voisinage [illegible] afin de s'assurer de [illegible]. Il paraît qu'en face de [illegible] soixante pieds d'eau à un [illegible] la levée, et le courant se di[illegible].

[illegible] de nouveau cette [illegible] pour entendre le rap[illegible].

UN RAPPORT DE M. WALKER.

[illegible]

CONGRÈS.

[illegible] M. Hale s'oppose à [illegible] temporaire de la [illegible] un débat entre MM. [illegible] Berrien, Webster, Calhoun, Day [illegible].

[illegible] La Chambre [illegible] l'Etat de la [illegible] des postes est [illegible].

[illegible] sur la question de [illegible].

[illegible] de la Californie un Etat [illegible].

[illegible] de M. Chapman la Cham[illegible].

[illegible] l'Alexandria Republican du 24 [illegible] la crue de la Rivière-Rouge. Il y a eu cependant aussi [illegible] dans les paroisses du Nord Ouest, [illegible] M. P. B. Compton et H. [illegible] et plusieurs plantations inon[illegible].

[illegible] Nous avons reçu des liasses [illegible] Brownsville, jus[illegible]. Nous n'y trouvons rien d'in[illegible].

[illegible] États-Unis.—Ce beau stea[illegible] par le gouvernement de [illegible] le but d'en faire un vapeur de [illegible]. Le prix d'achat est de $275,000. Les [illegible] du steamer seront exécutés [illegible].

[illegible] Le feu a pris il y a quelques jours à la sucrerie de M. Evariste Archenard, dans la paroisse [illegible], et a entièrement consumé [illegible] soixante boucauts de sucre et [illegible]. On croit que le feu a été mis [illegible]. Un autre incendie a eu lieu sur [illegible] Le moulin à coton de M. Ro[illegible] a été réduit en cendres [illegible] balles de coton.

[illegible] arrivé dernièrement à New-York a apporté des journaux de Port-[illegible] 1er février. L'île était alors [illegible]. D'après le budget de 1849, les dépen[illegible] à $7,092,835 ainsi [illegible] et à la marine—$3,810,216, [illegible] et les relations étrangères—[illegible] l'intérieur et l'agriculture—[illegible] l'administration de la justice, [illegible] publique et pour les cultes—[illegible].

[illegible] mentionnent l'arrivée à Jacmel d'une goëlette américaine ayant à bord [illegible] qui étaient détenus à St-Domingue comme prisonniers depuis 1845.

Nouvelles de Venezuela.—Nous avons [illegible] rapporte les détails de l'engagement qui a [illegible] le 13 décembre, dans la baie de Maracaibo, entre la flotte de Monagas et celle de Paez. Le combat a été désastreux pour ce dernier. Mais Paez était destiné à subir un troisième échec, plus funeste encore que ceux du 13 et du 24. Le combat a eu lieu le 31 décembre près du village de San Carlos, sur les bords du Zulia. Les insurgés, au nombre d'environ douze-cents, occupaient le village. Un détachement de 363 hommes, appartenant au parti de Monagas, surprit le poste après une marche forcée et engagea immédiatement le combat. Les insurgés se défendirent bravement, mais l'ennemi ayant mis le feu aux maisons la déroute devint générale. Il y eut cinq cents prisonniers; un grand nombre d'insurgés périrent dans les flammes ou se noyèrent en voulant traverser la rivière. Le lendemain le steamer Buena-Vista, appartenant aux insurgés, fut capturé; il se trouvait 109 personnes à bord ainsi qu'une grande quantité d'armes et de munitions.

Les trois fils de Paez, Salas, Ramon et Tomas, ont été faits prisonniers.

Monagas n'a plus rien à craindre de son rival, au moins pour le moment.

Le Congrès Vénézuélien devait se réunir le 20 janvier. On assurait que Monagas devait se présenter lui-même devant les chambres pour annoncer la pacification de la République.

Chronique Locale.

Cour du 1er District.—Le Sherif n'a pas encore payé à M. Jesse McHenry la somme qui est en question depuis quelques jours, mais on dit qu'il pense le faire d'ici à trois jours, si personne n'appelle du jugement de la 1ere Cour de District.

Descente dans une maison de jeu.— Par suite d'un avis de l'avocat général, le sheriff, accompagné de MM. Powers James et Trepagnier a fait une descente jeudi, à 8 heures du soir, dans une maison de jeu tenue au Café de l'Aigle, encoignure Condé et Ste Anne, juste vis-à-vis la Cour criminelle. Trois individus, nommés Francisco Agoda, E. P. Macha et José Rubiales, ont été surpris dans toute l'animation d'une partie le Monte et arrêtés. Les accusés ont donné leur caution de $2500 chacun pour garantir leur comparution devant la 1ere Cour de District.

Vol.—Un nommé James Bardy a été conduit hier à la prison de la 1ere municipalité, sous accusation de vol. Il paraît qu'une paire de brodequins a été trouvée entre les mains de l'accusé.

—Une nommée Louisa Stressel a été arrêtée hier dans la 1ere municipalité, sous une accusation de vol que M. E. Koenig a porté contre elle. Une descente ayant été faite dans sa maison, plusieurs des objets réclamés par le plaignant y ont été trouvés.

Un bon vol.—Henri Wilson, arrêté jeudi dernier par la police de la Première Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé $325 au nommé Stewart. Et [illegible] une maison garnie à l'encoignure Victoire et Français, a été adressé au recorder Seuzeneau, attendu que le délit a été commis dans la juridiction de la Troisième Municipalité. Le voleur a été renvoyé devant la Première Cour de District.

Renvoyée de l'accusation.—La nommée Barbara [illegible], accusée par Mary Morgan de lui avoir, à l'entrée de la nuit, enlevé de son domicile une quantité de meubles, a été examinée hier et, après examen, renvoyée de l'accusation portée contre elle.

—James Gallagher a été arrêté hier dans la Seconde Municipalité, sur un warrant lancé par le juge Scott, de Carrollton, sous l'accusation d'avoir assailli W. Ives avec un manche de fouet plombé.

THEATRE D'ORLEANS.

La Sirène.—Robert le Diable.—Concerts.

Nous sommes loin du temps où les prêtres avançaient l'heure des vêpres ou des offices pour permettre à leurs ouailles d'assister aux représentations théâtrales, auxquelles ils étaient eux-mêmes des plus assidus. C'était alors des jours prospères pour les comédiens; non seulement l'absurde préjugé, qui depuis les frappa sans distinction, ne les atteignait point encore, mais bien souvent les ornements de l'église servaient à la décoration de la salle ou aux costumes des acteurs. Ce serait chose curieuse, si nous en avions le temps, de dérouler ce tableau de l'art dramatique qui renaquit dans le catholicisme à l'ombre de l'autel, grandit sous la tutelle de l'Eglise, puis s'élançant de l'école des mystères s'en fut courir le monde, bravant les préjugés et trompant l'excommunication elle-même. Toutefois celle-ci ne fut point lancée; l'Eglise n'osa frapper de mort cet enfant sorti de son sein, mais inexorable en ses rigueurs, elle lui ferma son temple et lui interdit jusqu'au champ du repos consacré.

Maintenant que la Liberté, fille du Christ, a promené son niveau sur le monde, le préjugé s'en va chaque jour, et les prêtres n'assistent plus aux représentations scéniques, sauf en Italie et parfois en Espagne, du moins ils laissent en paix les artistes et ne repoussent plus les personnes qui vont entendre leurs chants au sortir de l'église. Aussi voyons-nous peu à peu le Carême perdre de ses antiques austérités, les théâtres ne sont plus déserts pendant quarante jours, et l'on en doutait, il suffirait d'aller à la salle d'Orléans, que ne désemplit pas depuis près de quatre soirées. Le public change, ne dirons-nous, tant mieux si les figures que nous voyons tous les soirs voient conviées que l'encens[illegible] toujours peuplée, et c'est ce qui arrive actuellement.

Ne croyez donc rien de ce que disent quelques baladins, selon eux le théâtre d'Orléans s'en va et agonise peu à peu; la direction se meurt et ne sait comment remplir ses coffres. Tout cela est erroné; le théâtre ne voit jamais sa caisse vide ni deux fois par semaine son enceinte déserte. La direction est saine et sauve; elle ne s'est jamais mieux portée, et nous être obligée d'émigrer, elle a trouvé sa Californie dans l'étroit espace compris entre Ste Anne, Bourbon, Orléans et Royale. Et encore n'a-t-elle tout monnoyé, sans qu'il soit besoin de balances et de pierre de touche.

Donc, mardi, pour la reprise de la Sirène, il y avait comme toujours nombreuse assemblée et les acteurs ont dignement soutenu leur réputation. L. Fieury chargé du rôle de Scopetto l'a chanté avec ce goût parfait qu'on lui connaît. Nous regrettons que cet artiste ne se laisse se dénoue du défaut de parler trop vite, défaut qui nous semble provenir d'une travail inexplicable pour nous. Nous le comprenons pas plus qu'un mérite pareil, lorsqu'on possède, comme L. Fieury, une des plus délicieuses voix de ténor léger que l'on puisse entendre, lorsque comme lui on a fait ses preuves sur les premiers théâtres de l'Europe au bruit des bravos et sous le feu des bouquets, lorsque la salle d'Orléans retentit encore des applaudissements qui ont fêté Lionel, Moncenigo, Raimbaud et tant d'autres rôles, nous ne comprenons pas, disons-nous, qu'un artiste puisse avoir peur des spectateurs. Bannissez donc toute frayeur, monsieur L. Fieury, parlez comme vous chantez et surtout cessez de songer au départ. Nous croyons assez connaître notre cité pour vous assurer que le public vous aime et compte vous revoir l'hiver prochain.

Le rôle de la Sirène a été rendu par Mme Berton, d'abord avec quelqu'incertitude, puis avec la verve et le talent dont cette actrice donne sans cesse les preuves.

L'ensemble de l'opéra a du reste marché d'une manière satisfaisante pour tous et aussi bien que possible, même le troisième acte où quelques modifications de peu d'importance ont été faites à la mise en scène.

La représentation de Robert, retardée par l'indisposition de Mme Fieury-Joly a eu lieu enfin jeudi et l'heureux directeur a pu, comme pour celle de ce soir, y faire concourir la troupe de ballet des Montplaisir. Aussi la salle était-elle comble et nous doutons que l'assemblée d'aujourd'hui puisse être plus nombreuse ou plus brillante. En présence de cet empressement, attendu du reste, les artistes ont rivalisé d'efforts et si tous n'ont pas été également heureux, la pièce n'en a pas eu moins un brillant et légitime succès. L. Fieury a chanté et joué Raimbaud de manière à effacer tous ses devanciers et à rendre la tâche difficile à ceux qui l'aborderont après lui devant le même public. Valet et Dauce, ce dernier, malgré quelques accrocs au chant, des chevaliers de ma patrie, ont marché de près sur ses pas et n'ont rencontré de rivaux qu'en Mme Berton, qui, rassurée cette fois, a tiré un magnifique parti du beau rôle d'Isabelle et recueilli de fréquents applaudissements.

Quant à Mme Fieury-Joly, si elle a eu de beaux moments, nous devons ajouter que les suites de son indisposition l'ont privée d'une partie de sa vigueur habituelle et elle n'est pas toujours restée à la hauteur de son rôle. Il est douloureux pour nous d'avoir à le dire, mais le voisinage des autres artistes, rend la tâche bien lourde pour Mme Fieury-Joly dont la voix a beaucoup perdu depuis un an. Jamais ce triste résultat n'avait paru aussi sensiblement que dans la représentation de jeudi, et nous souhaiterions que celle de ce soir vint nous donner un démenti.

Dire que le ballet a été exécuté par les Montplaisir, c'est constater un nouveau succès pour ces artistes, et de nombreux bravos mêlés de bouquets. Nous ne pensons pas que ce soir le public soit moins généreux à leur égard, surtout en réfléchissant que c'est définitivement, pour cette année, leur dernière apparition sur notre théâtre et parmi nos chanteurs.

A propos de chanteurs, n'oublions pas que la saison des concerts est arrivée et que les dames sont convoquées à la soirée qui sera donnée le 14 courant à l'Armory Hall, par Mme Cailly dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs. Cette habile cantatrice nous ménage plus d'une surprise heureuse; au nombre des artistes qui doivent la seconder, il faut nommer en première ligne M. Schmidt, le savant organiste de la cathédrale. Arrivé depuis peu, ce maître a rapidement pris sa place parmi nos musiciens, et tous ceux qui l'ont entendu, s'applaudissent de la détermination qui l'a décidé à nous donner la préférence en se fixant parmi nous.

Jacques de R....

Extraits du Corsaire.

M. Proudhon a beaucoup de chagrin.

Depuis un mois le facteur lui apporte, avec une grande assiduité, des lettres, poliment affranchies, qui lui annoncent qu'il sera empoisonné avant la Mi-Carême.

Ces menaces anonymes sont signées par un dessin représentant une petite maison.

En conséquence de ces avertissements réitérés, M. Proudhon a dû prendre des précautions.

Il a d'abord mis un terme aux relations qu'il avait quotidiennement entre six et sept heures avec le citoyen Viot, restaurateur, célèbre pour ses beefteacks. (Cette maison fait l'exportation.)

Ensuite, le citoyen Proudhon a acheté des instruments culinaires et se livre lui-même, dans l'ombre et le silence, à une cuisine fantastique et sociale qui a quelques rapports avec le pot bouillie des sorcières de Macbeth. A lui seul, M. Proudhon mange autant d'ail et de piment que toute la Catalogne. Aussi, la rue Mazarine, où il loge, est-elle chaque jour pleine d'une fumée âcre et [illegible] qui fait éternuer tout le 10e arrondissement.

Mais pour plus de sécurité et afin de dépister ceux qui voudraient attenter à la propriété de son existence, le citoyen Proudhon, qui prend sa nourriture chez lui, a convoqué le fidèle Greppo et l'oblige à essayer sa cuisine. Or, le fidèle Greppo n'a pour l'ail et les substances inconnues manipulées par Proudhon qu'une estime médiocre.

En outre, le citoyen Proudhon, qui est indisposé, est soumis depuis long-temps à un régime médical très-actif et doit absorber tous les jours un boisseau de petites pilules, et toujours pour plus de sécurité, il oblige le fidèle Greppo à avaler ces purgatifs qui déterminent de violentes émeutes dans les entrailles du fidèle Greppo. L'existence de celui-ci est donc présidée par une colique permanente et il passe sa vie à demander la clé. Ce malheureux est actuellement réduit à un état tel qu'il pourrait servir de modèle dans un cours d'anatomie.

—M. Proudhon, disait l'autre jour en contemplant son fidèle serviteur qui est devenu diaphane, ce pauvre homme, il maigrit beaucoup, je commence à lire au travers, je lui fais pourtant prendre des toniques.

—Il veut dire des coliques, soupira Greppo.

Histoire des quatre Champenois.—Ces quatre Champenois sont dignes de faire suite aux quatre fils d'Aymon.

Ils sont donc quatre, mais quatre bonapartistes et Champenois de la veille.

Le 21 décembre dernier, lorsqu'ils apprirent par la voie de la presse que M. Louis Bonaparte venait d'être proclamé président de la République par l'Assemblée nationale, ils accoururent à Paris comme un seul grognard.

Dans leur enthousiasme, ils apportaient avec eux une barrique de vin d'Epernay, nous voulons dire une vieille barrique, de derrière les fagots.

En passant par la porte d'Enfer, ils répondaient fièrement aux gabelous de l'octroi:

—Pékins, ne fourrez pas le nez là-dedans! c'est pour le neveu du petit tondu.

Trois heures après, nos quatre gaillards étaient à l'Elysée, eux et leur nectar. Ils obtenaient une entrevue de M. Louis Bonaparte, à qui ils faisaient l'hommage fort agréé et fort agréable, en effet, de la barrique d'Epernay.

La nuit tombait et les quatre gaillards allaient partir, quand un officier du palais leur frappant amicalement sur l'épaule, leur dit:

—Ah ça, braves gens, on vous attend pour dîner ce soir, entendez-vous.

Voilà nos Champenois plus ivres que s'ils eussent vidé d'un trait tout le crû de leur généreuse province. Dîner avec le neveu du petit tondu! quel honneur! quel bonheur! Ah! qu'on est fier d'être Champenois quand on va tenir une fourchette à l'Elysée!

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les quatre amis se sont pomponnés; ils arrivent frais comme un bouquet de roses. Bon! Un grand laquais doré leur dit alors: "Citoyens, passez dans le salon à gauche."

Ils obéissent, ils entrent, croyant se trouver en face du collatéral de celui qu'ils ont tant chanté; mais, ô désillusion! ils ne trouvent au milieu de la pièce, bien ornée et bien chauffée, du reste, qu'une table de.... quatre couverts. Ils dînent seuls!

Oui, seuls! Vous pouvez bien penser qu'ils dînent médiocrement, quoique servis avec abondance.

Moralité.—Ils sont devenus réactionnaires.

—Un des plus grands malheurs de la France (soyons justes), c'est de considérer le gouvernement comme le tuteur des particuliers.

—Eh! mon ami, si vous êtes sans place, est-ce la faute de tel ou tel ministre, de tel ou tel président? Ne dirait-on pas, à entendre chacun se plaindre, que non-seulement le gouvernement devrait donner à chacun une place d'un traitement comfortable, mais encore lui assurer dix mille livres de rentes?

Ne sommes-nous pas tous un peu comme cet homme de la fable qui se plaignait de ne pouvoir faire son testament? Voyez le grand malheur! Le bonhomme La Fontaine lui fait dire, son fait:

Il n'importe à la République
Que tu fasses ton testament.

L'œuvre du gouvernement, c'est d'assurer la liberté des transactions entre les citoyens, et la sécurité de tous; le reste est notre affaire.

—Un jeune cuistre rouge pérorait dimanche dernier dans un club de tricotage socialiste. Les auditeurs applaudissaient et Mme C.... était pendue aux lèvres de l'orateur. Tout à coup, Mme C...., femme de conviction et de nez, se bouche les narines.

—Malheureux! vous sentez l'ail!
—Plait-il?
—Non, c'est la ciboule.
—Vous dites?
—Que vous empoisonnez l'ognon.
—Vous croyez?
—J'en suis sûre, à moins que ce ne soit l'échalote. Qu'avez-vous fait malheureux!
—Pardieu! j'ai fait un miroton.

—Mme de B...., femme fort aimable qui n'a que le défaut d'être coquette et de croire encore à ses roses d'autrefois, causait et minaudait dans son boudoir avec quelques anciens et fidèles amis.—Tout à coup elle s'interrompt, et regardant la pendule dont les aiguilles marquaient dix heures:

—Mes bons amis, dit-elle, aujourd'hui grand anniversaire! Il y a vingt-cinq ans qu'à pareille heure je vins au monde.

Toute la compagnie s'incline; mais une vieille marquise se prit à sourire et se penchant à l'oreille de sa voisine:

—Je sais aussi un autre anniversaire, murmura-t-elle, il y a aujourd'hui quinze ans que Mme de B.... ne fait plus remonter cette pendule!

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ Nº. UN

Séance extraordinaire de jeudi 1er. mars 1849.

Le Conseil s'est réuni ce jour à midi sur une convocation du maire.

Les membres présents furent:

L'Honorable J. Genois recorder et président.—MM. les aldermen Bianque, Barnes, Barthe, L. C. Duncan, Fabre, Goodrich, Jumonville, Lanata, Luby, Montgomery et Wiltz—11.

Absents—MM. les aldermen J. Duncan, Gothe, Gosset, Hacan et Stark—5.

Sur motion de M. Lanata, le Conseil se dispense de la lecture du procès-verbal de la dernière séance et autorise le président à le signer.

Lecture est faite du message suivant transmis par le maire:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

1er. mars 1849.

M. le président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs,

Je vous ai fait convoquer pour aujourd'hui à midi, afin que vous preniez en considération la crue extraordinaire du fleuve et que vous adoptiez des mesures pour mettre la ville à l'abri du danger d'une crevasse.

Hier j'ai reçu du président d'un comité spécial nommé par le Conseil de Bouligny, un préambule et des résolutions demandant à la ville aide et assistance pour prévenir le danger d'une crevasse qui menace de se déclarer en face de ce faubourg. Ci-inclus, je vous en transmets une copie. Je vous transmets également un rapport de MM. Pilie et Dunbar qui, à ma requête, sont allés inspecter les levées depuis la ville jusqu'à Carrollton, et qui m'ont demandé 150 à 200 hommes pour arrêter une petite crevasse à Bouligny. J'ai immédiatement donné à votre voyer l'ordre d'employer tous les hommes et toutes charrettes dont il pourrait se passer.

Je vous transmets également, sur la situation présente des levées entre la Nouvelle Orléans et Carrollton, un long rapport très bien rédigé par M. Pilie, voyer de la municipalité No Un, et par M. J. P. Dunbar, voyer de la municipalité No Deux. J'y appelle votre attention d'une manière toute particulière.

Je saisis cette occasion pour vous engager à nommer un comité de conférence qui s'entendra avec d'autres comités nommés par les deux autres municipalités et par la ville de Lafayette, dans le but de prendre des mesures immédiates pour la sûreté générale.

Je suis avec respect votre obéissant serviteur,
A. D. CROSSMAN, maire.

Le secrétaire donne lecture des documents suivants, transmis par le maire:

Séance extraordinaire de mercredi,
28 février 1849.

Le Conseil s'est réuni sur une convocation du président.

Sur motion de M. Soniat, secondée par M. Babcock, le conseil adopte le préambule et les résolutions qui suivent:

Attendu que plusieurs crevasses ont eu lieu en face du faubourg Bouligny, dans ce bourg;

Attendu qu'il est à craindre que d'autres crevasses ne se déclarent, ce qui occasionnerait des pertes considérables à ce bourg et aux villes de La Fayette et de la Nouvelle-Orléans:

Résolu qu'il soit nommé un comité de trois membres auquel sont adjoints le président et le voyer, qui s'entendront avec les autorités des villes de La Fayette et de la Nouvelle-Orléans sur la situation précaire de la levée en face du faubourg Bouligny. Ledit comité est également chargé de demander aide et assistance aux autorités desdites villes.

Le président a nommé de ce comité MM. Soniat, Nafe et Willon.

Pour copie conforme:
(Signé) FRANÇOIS McKEAN, Secrétaire.

A. D. Crossman, Maire.

28 février 1849.

Monsieur,

M. Pilie, M. Buisson et moi, avons inspecté la levée à "Free port" et nous avons reconnu qu'une grande partie de cette levée donnait de très graves inquiétudes. Il y a une crevasse qui pourra être bouchée dans la journée.

Nous sommes d'opinion que dans l'intérêt général il serait convenable que 150 ou 200 hommes fussent employés immédiatement à renforcer cette levée et nous vous engageons à les mettre immédiatement à l'ouvrage sous la direction et le contrôle des autorités de Freeport.

(Signé) GEO. P. DUNBAR,
Voyer de la 2me Municipalité.
LOUIS PILIE,
Voyer de la 1re Municipalité.

150 hommes
50 charrettes
50 brouettes

Nouvelle Orléans, 1er mars 1849.

A. D. Crossman, Maire.

Monsieur—Accompagné de M. L. H. Pilié, voyer de la Première Municipalité, hier j'ai inspecté très minutieusement toutes les levées depuis cette ville jusqu'à trois milles au-dessus de Carrollton—arrivé à Bouligny j'ai trouvé les habitants très occupés à boucher une crevasse; après avoir inspecté une longue étendue de levées dernièrement faites en face d'une partie de "Freeport", M. Pilié et moi avons jugé qu'il était urgent de vous engager à envoyer des forces pour consolider ces levées sans retard. Cette levée est d'une hauteur telle qu'elle ne donne pas de sérieuses inquiétudes, car il n'y a pas de danger qu'il s'y déclare une crevasse que l'on pourrait laisser à céder, les dommages seraient considérables, car les eaux viendraient frapper le milieu de Lafayette et le haut de la rue du Camp. De Freeport à Carrollton les levées sont généralement petites et en bon état, mais elles demandent une surveillance de tous les moments. La grande levée à la limite inférieure de Carrollton est très forte et en fort bon état—les parties qui sont devenues mauvaises, ne le sont devenues que par le coup mortel que lui ont porté les habitants en prenant une partie des terres de la base pour la réparer et l'exhausser. Les points les plus mauvais sur la ligne se trouvent au coude de la route, auprès et en face des établissements de M. Hoey et immédiatement au-dessous de coude, là où le courant du fleuve vient frapper ses bords. A cet endroit il n'y a pas de batture, et à quelques pieds du rivage l'eau a une très grande profondeur et le courant frappe la levée en plein—en face de M. Hoey et à l'endroit ci-dessus indiqué, le fleuve passait librement par-dessus ses bords sans que personne fit le moindre effort pour l'arrêter. Dans mon opinion ces deux points sont ceux qui offrent le plus de danger, et s'il faut en juger par les apparences, je serais disposé à croire qu'une crevasse aura lieu. Cette levée a une hauteur de douze pieds au-dessus du niveau du sol, et dans le cas où elle viendrait à partir, il est inutile de faire des commentaires sur les affreux résultats qui en seraient la conséquence. Tous les ans, lorsque le danger nous menace, le Maire a engagé les voyers à lui faire des rapports sur la levée de Carrollton, et tous ont invariablement et toujours émis l'opinion qu'elle offrait des dangers réels. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de crevasse, et par suite, les autorités n'ont rien fait pour éviter une pareille calamité; il en sera toujours ainsi; les Conseils s'endorment et ils ne seront tirés de leur sécurité que lorsque la moitié de la ville et de ses faubourgs seront submergés et des millions de propriétés détruites; il regretteront alors de n'avoir pas pris tous les moyens imaginables pour prévenir une pareille catastrophe. Je crois, monsieur, qu'il est de mon devoir de vous dire franchement que les autorités de cette ville, de celle de Lafayette et des autres faubourgs jouent la vie et les propriétés de nos citoyens, et bien que je ne veuille pas créer inutilement une terreur panique, ou donner des inquiétudes, cependant je crois que le temps n'est pas éloigné où elles regretteront le temps perdu—Il peut s'écouler des années avant qu'une crevasse n'ait lieu, elle peut aussi avoir lieu dans quelques jours. Cette dernière supposition est cependant la plus probable.

Les différents projets qui vous ont été soumis de temps à autres pour faire des levées transversales jusqu'aux terres basses, sont tous bons, mais leur exécution demande du temps et beaucoup de temps, et lorsque les eaux du fleuve sont aussi hautes qu'elles ne le sont jamais été, ce n'est pas le moment d'en parler. En outre ces projets n'avaient pour but que la protection de la ville. Je pense que nous devrions avoir des vues plus grandes et que nous devrions agir dans l'intérêt général. En conséquence, pour notre sûreté à venir je recommanderai l'allocation de sommes assez fortes pour faire l'acquisition d'un morceau de terre ayant un mille à un mille et demi de face au fleuve sur toute la profondeur jusqu'au lac; que l'on fit à partir du fleuve jusqu'aux terres basses du lac de chaque côté des levées transversales sur toute l'étendue de cette façade et que l'on ouvrît la levée du fleuve. De cette manière nous aurions une largeur double ou triple du delta du Mississipi et par où ce puissant et redoutable fleuve pourrait déverser une partie du surplus de ses eaux, qui de la sorte seraient toujours plus basses de quatre pieds qu'elles ne le sont actuellement. La dépense pour exécuter une pareille entreprise pourrait s'élever à 150 ou 200 mille piastres. Peut-elle être mise en question lorsqu'il s'agit de mettre en sûreté notre vie et nos propriétés; non seulement les propriétés de la ville, mais celles qui se trouvent répandues sur un espace de plus de deux cents milles des plus belles et des plus riches régions de la terre. Que l'on consulte le public, et les habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans en supporteront volontiers toute la dépense.

Mais, monsieur, mon but n'est pas en ce moment de vous proposer des moyens de salut pour l'avenir. Je soumettrai au Conseil de la Seconde Municipalité, dans mon rapport annuel, mes vues sur ce sujet, et mon travail sera accompagné de raisons et de preuves concluantes. Dans ce moment je me borne à vous suggérer les moyens que je crois propres à vous préserver du danger qui nous menace et à vous recommander leur emploi immédiat.

D'après mes relevés les eaux de la crevasse de 1816 vinrent jusqu'à la rue Baronne. Nous devons raisonnablement supposer que vu la hauteur des eaux, si une pareille crevasse avait lieu, elles viendraient jusqu'à la rue St Charles.

La levée construite par la compagnie de desséchement sur le côté nord du Nouveau Canal est de six pouces plus élevée que la marque des eaux de la dernière crevasse. Cette levée s'étend du coteau de la Metairie jusqu'à la rue Claiborne; la tête du bassin du Nouveau Canal est de deux pieds plus élevée que le niveau et de quatorze pouces plus élevée que les "curb stones" de la rue Baronne. Le niveau de la rue Benton est de deux pieds et demi plus bas que le niveau de la levée. Je propose donc d'exhausser sans retard de deux pieds au moins la levée de la Compagnie de desséchement, de la prolonger jusqu'à l'encaissement en bois du bassin, et de faire, au milieu de la rue Benton une levée de la même hauteur et de la joindre au coteau de la rue Apollon, de cette manière la ville se trouvera entièrement préservée de toute inondation. Si cela ne nous sauve pas, rien ne nous sauvera; mais je crois que ce travail qui coûtera de huit à dix mille piastres, nous sauvera.

Pendant le cours de mes inspections, M. Pilie m'a constamment accompagné et il partage toutes les opinions que je viens d'émettre. Veuillez avoir la complaisance de lui soumettre ce rapport afin qu'il puisse le signer.

Je suis avec respect,
votre obéissant serviteur,
Geo. T. Dunbar,
Voyer de la Seconde Municipalité.

Louis H. Pilie,
Voyer de la Première Municipalité.

M. Barthe fait la motion de nommer un comité de conférence, avec le pouvoir d'agir, qui s'entendra avec les autres comités nommés par les Conseils des deux autres Municipalités et par la ville de Lafayette, dans le but de prendre des mesures immédiates pour la sûreté générale.

M. Fabre fait la motion que le comité soit composé de cinq membres et que le Maire et le recorder en fassent partie. Cette motion mise aux voix est adoptée. Le président nomme de ce comité MM. Barthe, Fabre, Wiltz, Barnes et Lanata.

Sur motion de M. Bianque, le Conseil accepte M. Alphonse Miltenberger comme caution de M. G. Pollock, nommé wharfinger.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain, 5 du courant, à 6 heures P. M.

J. REYNES, Secrétaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Lyons, Caines, pr New-York.
Jas Edward, Chase, pr New-York.
Kentucky, Gordon, pr Boston.
Parthenon, Woodbury, pr Boston.
Julius, Kirchgever, pr Brême.
Princess Royal, Dazo, pr Liverpool.
Rockaway, Bosworth, pr Liverpool.
Brick H. Kelloch, Kelloch, pr New-York.
Golden Rule, Washington, pr Bermude.
Goëlette Home, Oliver, pr Tampico.
Sarah Elizabeth, West, pr Pensacola.
H Plantagenet, Carr, pr Pensacola.
Martha, Truitant, pr Pensacola.
Steamer Mobile, Sutton, pr Mobile.
Harry Hill, Newell, de Nashville.

ARRIVÉS.

Steamship Portland, Place, de Galveston.
Navire Mattakeesett, Peterson, de Boston.
Brick Eliza, Mills, de Philadelphie.
Goëlette Pauline, Young, de Apalachicola.

—STEAMERS.—

Aleck Scott, Swon, de St Louis.
E D White, Amsden, de Grand Ecore.
Rockaway, Davis, de Carolina Bluffs.
Bertrand, Castillo, de St Martinville.
Olivia Goodric, de Pointe à la Hache.
Flora, Johnson, de Vermillionville.
Natchez, Holmes, de Hard Times.
Eliska, Landry, de Bâton Rouge.
Mobile, Sutton, de Mobile.
California, Reynolds, de Mobile.

Au bas du fleuve et montant.

Deux navires et une barque dont les noms nous sont inconnus.

MEMORANDA.

NEW-YORK, 22 février.—Parti, navire Sultana, pour la Nlle-Orléans.

BOSTON, 23 février.—Arrivés, navires Archelaus, Boutelle, Bengal, Bray, de la Nlle Orléans.

CHARLESTON, 26 février—Arrivés, barque Harriet & Martha, Leslie; goélette Brave, Graham, de la Nlle Orleans—Expédiée, goélette Reinwa, Meldrum, pour la Nouvelle Orleans.—Parties, barques Saranac, Gitty; Walter, Brenan, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

America, de Liverpool à Boston............24 Fev
Canada, de Liverpool à New York.........10 Mars

D'AMERIQUE.

America, de Boston à Liverpool..........21 Mars
Canada, de New-York à Liverpool........4 Avril

AVIS.

Direction des Ecoles Publiques de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné que l'école primaire pour les garçons dans le Second district est ouverte depuis jeudi 1er mars 1849, à l'église Soule.

Par ordre,
3mars—15j JOSEPH REYNES, Secrétaire.

AVIS.

LE soussigné prévient ses amis et ses clients de la campagne et de la ville, qu'il a transporté sa pharmacie rue Royale No 108, presqu'en face de son ancien établissement. Ce nouveau local très vaste lui permettant des approvisionnements plus considérables, il pourra continuer à leur fournir tous les articles de droguerie et pharmacie aux prix les plus modérés.

3 mars— A. A. PEYCHAUD, rue Royale No 108.

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.
Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné dresse des plans, fait des dessins, des contrats et surveille l'érection de toute espèce de machines, pour presses à coton, sucreries, moulins à scier et à raboter, &c.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.

3 mars—3m F. W. COOK.

A VENDRE—Une MACHINE A VAPEUR de la force de six chevaux, ayant déjà servi, mais en parfait état. Elle pourrait être adaptée à une pompe ou à un petit moulin à maïs. S'adresser au No 34, rue du Camp. 3 mars—3

Compositions de Maurice Strakosch.

ON vient de recevoir, au magasin de musique de MAYO, rue du Camp, No 5, un nouvel envoi des morceaux suivants qui sont en vente. Lucia di Lammermoor— The Streamlet, une étude caractéristique— Souvenir de Boston— Polka de Salon— La Prière, de l'opéra d'Otello, pour la main gauche seulement— Lucretia Borgia, fantaisie— L'Assaut de Monterey, grand gallop— Un Carnaval à Naples, polka— Souvenir du Lac de Como— Le Postillon, polka— La Rêverie, dédiée à son élève, Son Altesse Impériale Olga, grande-duchesse de Russie, &c., &c. 3 mars—3

TAMIS de soie à tambour,
Promptovésicant 5 grandeurs,
Pèse lait, pèse acide, Pèse huile,
Aréomètres de Gay-lussac avec instructions,
Creusets, balances et poids,
Gazomètres de Biot, Capsules en porcelaine,
Tubes courbes et droits en verre;
Instruments en gomme élastique,
Pâte de jujube,
Do de réglisse rafinée,
Capsules de Raquin, do de Motte, etc. etc.
Dernièrement reçus de France par
H. BONNABEL,
3 mars Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas.

J. E. LOBRE & Co.,
84, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti.

Magasin de Mercerie et Bazar de Jouets.

MERCERIE, gants, bourses, éventails, bonneterie, paniers fins, corsets, peignes, jouets, poupées, brosses, plumeaux, boîtes de fantaisie, toile cirée, parfumerie, parasols, cartes à jouer et autres jeux, ciseaux et coutellerie fine, perles en acier.

3 mars—3f

FROMAGE ANGLAIS—100 boîtes en magasin, à vendre par E. J. HART & Co,
3mars 95, rue Tchoupitoulas.

ORGE—30 barillets, en déchargement et en magasin, à vendre par E. J. HART & Co,
3mars 95, rue Tchoupitoulas.

RIZ—50 barriques nouvelle récolte de la Caroline, à vendre par E. J. HART & Co,
3mars 95, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—25 barils No 1,—300 caisses assorties en qualités et en numéros, à vendre par E. J. HART & Co,
3mars 95, rue Tchoupitoulas.

FRUITS CRISTALLISÉS—Caisses, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 2 mars 1849.

Depuis notre dernière revue le steamer Europa est arrivé à New York portant des nouvelles de Liverpool jusqu'au 10 janvier. Nous voyons avec plaisir que les affaires de cette place continuent à s'améliorer; les ventes ont été considérables et les cotons ont haussé de nouveau de ⅛ d. Les districts manufacturiers continuent également à présenter une activité remarquable, et tout semble présager qu'une demande considérable surgira aussitôt que les ports du continent seront ouverts à la navigation. Le coton fair Orleans était coté au départ du steamer 4⅞ d.; ce prix donne une augmentation de ⅜ d. sur les cours les plus bas de la saison. Cette amélioration ne nous étonne point car il y a déjà trois mois que nous l'avions prévu; pour s'en convaincre il suffira de jeter un coup d'œil sur nos remarques commerciales du commencement de décembre dernier.

Il n'est pas probable que la hausse s'arrête subitement, tout porte à croire au contraire que l'augmentation continuera, cependant il y aurait de l'imprudence à calculer sur des résultats plus beaux et à se lancer dans des spéculations exagérées. Les prix actuels donnent des profits raisonnables. Contentons-nous en et opérons sur cette base sans attendre et tenter des spéculations hasardeuses.

Ces nouvelles avaient donné une grande activité à notre place pendant les premiers jours de la semaine, mais la difficulté de négocier le change est venu plus tard arrêter les affaires et leur a donné comparativement un caractère de langueur.

La température a été délicieuse cette semaine et les transactions extérieures se sont opérées sans encombre. Le fleuve est toujours à une hauteur alarmante et il est urgent de prendre toutes les précautions possibles pour prévenir une inondation.

COTON—Arrivé depuis le 23 courant, Louisiane et Mississipi 24,967 balles—Tennessee et Nord Alabama 5,874—Arkansas 951—Mobile 221—Floride 246—Texas 7—ensemble 27,266 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 11,709 balles—Brême 1,743—Trieste 859—Gênes 579—New-York 3,094—Boston 6,236—Philadelphie 997—Baltimore 95—ensemble 25,136 balles—donnant une addition au stock de 11,130 balles; et laissant en main y compris tout ce qui se trouve sous vergues des navires non expédiés ce jour, un stock de 247,435 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1848,		37,401
Arrivé durant la semaine.......	37,966	
Arrivé antérieurement..........	707,324	
		744,790
		782,191
Expédié durant la semaine......	25,136	
Expédié antérieurement.........	509,620	
		534,756
Stock en main ce soir		247,435

Nous avons laissé ce marché très animé lors de notre dernière revue, en faisant remarquer cependant que les prix étaient un peu plus en faveur des acheteurs. La demande qui avait commencé assez faiblement samedi matin, s'anima vers le milieu du jour et porta le chiffre des transactions à 16,000 balles à des prix fermes. Cette activité inattendue fit généralement supposer que quelques personnes avaient en mains les avis du steamer, et l'arrivée des dépêches publiées lundi rend cette supposition assez fondée. Ces nouvelles présentent le marché de Liverpool dans une condition prospère et portent le chiffre des transactions de la quinzaine à 120,000 balles, faites à une hausse de ⅛ d. Orleans fair coté 4⅞ d et middling 4⅜ @ 4½ d la liv. La teneur favorable de cette dépêche anima les affaires, et malgré la difficulté de placer le change 10,000 balles changèrent de mains à une hausse de ⅛ cts la livre. Mardi et Mercredi la difficulté de négocier le change ayant augmenté, le marché est revenu à son point au départ de la semaine, portant la vente des deux jours à 11,000 balles. Hier 3,500 balles seulement furent prises, mais aujourd'hui une amélioration nouvelle a eu lieu et 7,500 balles ont trouvé des acquéreurs. Le montant total des affaires de la semaine s'élève à 49,000 balles, la grande partie prise pour l'Angleterre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi.

Inferior	4¼ @ 5¼
Ordinary	5¼ @ 5¾
Middling	5¾ @ 6
Good Middling	6 @ 6¼
Middling Fair	6½ @ 7
Fair	7¼ @ 7½
Fully Fair	— @ —
Good Fair	— @ —
Good and Fine	— @ —

TABAC—Arrivé depuis le 23 courant 318 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Havre 100 boucauts—Gênes 416—New-York 6—Philadelphie 14—ensemble 1,030 boucauts. Stock en magasin et sous vergues des navires 7,512 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1848		14,754
Arrivé durant la semaine	318	
Arrivé antérieurement	7,325	
		7,643
		22,397
Expédié durant la semaine	1,030	
Expédié antérieurement	13,855	14,885
		7,512

La demande de tabac a été très active cette semaine, les ventes se sont élevées à 850 boucauts à des prix pleins, et même dans quelques cas à des prix plus en hausse sur les meilleures qualités. Nous devons cependant à nos dernières cotes, l'augmentation n'étant pas assez générale pour l'adopter comme règle. Lugs 2½ @ 3¾, feuilles inférieures à communes 3¾ @ 4¾ c, fair @ fine 4⅞ @ 5⅝, choix 5⅞ @ 6⅛ cts la liv. Les ventes suivantes ont eu lieu. 173 boucauts Mason County à des conditions particulières. 46 boucauts admis et refusés @ 5¼ c—10 do admis @ 3¾ c—13 do @ 4 c—100 do @ 4¾ c—56 do @ 4⅞ c—47 do @ 4 c—96 do @ 5 c—31 do @ 5⅜ c—16 do 5⅝ c—30 do 5½ c—31 do @ 5¾ c—16 do @ 5½ c—40 do @ 5¾ c—2 do @ 6 et 12 do @ 5⅞—13 do @ 4¼ c—32 do @ 2⅞ c—94 @ 3 cts et [illegible]

SUCRE—Ce marché a été peu actif pendant les premiers jours de la semaine et a supporté une baisse de ⅛ @ ¼ cts par liv. mais depuis il s'est relevé de cette dépression et se trouve aujourd'hui ferme aux cours suivants: Inférieur 2⅞ @ 3⅛; common 3¼ @ ⅜—fair 3⅞ @ 4c—prime 4⅛ @ 4⅜—choice 4⅞ @ 5 cts la liv. Les ventes de la semaine s'élèvent à 3,500 boucauts pour les marchés de l'Est et de l'Ouest. Nous remarquons en outre 850 boucauts vendus sur plantations à 4 cts la liv.

MELASSE—Les arrivages considérables qui ont eu lieu, ont causé une nouvelle baisse sur ce marché, malgré la demande qui a été assez active: 4,500 barils ont été faits, la plus grande partie pour l'Ouest. Les cours sont 15 @ 19 le gallon, suivant la qualité.

FARINE—Cet article s'est amélioré; les ventes de la semaine s'élèvent à 6,000 barils aux cours suivants—Ohio 4 62½ @ 4 70—Illinois $4 75 @ 5—St Louis, marques extra $5 @ 5 25.

CEREALES—Les nouvelles favorables d'Europe et le peu d'importance des arrivages ont fait hausser le maïs, les cours sont maintenant 40 @ 43 cts le boisseau suivant la qualité. Les ventes de la semaine s'élèvent à 70,000 sacs au cours de 33 @ 43 cts le boisseau. 3,000 boisseaux de blé ont été vendus à 92 et 2,500 do @ 93 cts le boisseau. L'avoine vaut 28 @ 33 cts le boisseau en sac. 1,500 barils farine de maïs ont été vendus pour l'Angleterre à $1 le baril.

BŒUF—Ce marché est toujours dans un état peu favorable. Le mess vaut $13 50 @ 14. Prime $10 50 @ $11. Nous remarquons une vente de $1 baril de cette dernière qualité à $10 50, ainsi que 10 tierces primes mess et 48 tierces India mess à $16 la tierce. Le stock au magasin d'inspection était le 1er courant comme suit: 90 tierces et 68 barils prime mess; 402 do mess; 68 do M. O.; 781 do prime; 179 do B. B.; 4 do avarié; 206 do non inspecté; 871 demi barils mess M. O. et prime; total 91 tierces; 1,738 barils et 871 demi barils.

PORC—La demande de porc a été animée; les ventes ont été de 4,000 barils comme suit: 1,500 barils livrables dans un ou deux mois de $9 95 @ $10—850 barils prime mess à $10—et 98 do @ $9 60 le baril. Environ 1,000 barils mess ont été vendus de $10 25 @ $10 50. Nous cotons M. O. 9 75 @ $10 et prime $9 25 @ 9 50 le baril—650,000 liv. de porc en grenier ont été vendues $3 25 @ $3 37½.

LARD SALÉ—Ce marché a été lourd cette semaine et une baisse générale a eu lieu. Cours: plats cotés nouveaux 5⅛ @ 5¼ cts; épaules 4 @ 4¼ cts la liv. Quelques ventes de vieux plats cotés ont été faites de 4⅝ @ 4⅞ cts la liv.; jambons 6 @ 7½ cts; passé au sucre et enveloppé 8 @ 10 cts la livre.

GRAISSE—La seule transaction dont nous ayons eu connaissance cette semaine est 150 barils prime livré à 7⅜ cts la liv.

GRAISSE— La demande a été très active; les ventes s'élèvent à 3,500 barils et tierces, la plus grande partie à 4⅞ pour le saindoux et 5 @ 6 cts pour l'ordinaire @ prime, cependant cette dernière qualité a été vendue ces jours derniers 5⅜ @ ⅝c la liv. Nous remarquons également 3,500 barillets de 6 @ 6⅜ la liv.

RIZ.—La demande est limitée; les transactions se font par petits lots à 3⅜ et 3½ cts la liv. pour la Caroline.

SEL.—La seule vente dont nous ayons eu connaissance, est 5,000 sacs commun à 78 cts. Il ne reste plus de chargement à vendre de première main. Les cours de secondes mains sont 90 @ 95 cts pour commun; $1 25 @ $1 30 le sac pour le fin livré.

CAFÉ—La demande de café Rio a été animée cette semaine; les ventes s'élèvent à 6,000 sacs de 6⅛ @ 6⅜ cts la liv. Il est arrivé trois navires portant environ 14,000 sacs.

BEURRE ET FROMAGE—Ce marché est toujours peu actif; le Beurre de l'ouest vaut 10 @ 13½ cts—Fromage 6⅛ @ 6¾ cts la liv.

CHANDELLES—Ce marché est toujours dans les conditions habituelles. Les détenteurs demandent 32 @ 34 cts la liv. pour le blanc de baleine et 20 cts la livre pour le Star.

PLOMB—Il ne s'est rien fait cette semaine. La dernière vente avait eu lieu à $4 12½ les 100 liv.

CHANVRE—Cet article manque sur place et le cours n'est que nominal.

WHISKEY—Ce marché a été peu actif, mais les prix sont demeurés les mêmes: rectifié 18 @ 18½ cts le gallon, commun 19 @ 19½ cts; 150 barils ont été vendus à cette dernière cote.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE—Ce marché s'est amélioré d'une manière remarquable; les ventes comprennent 9,000 pièces et 2,500 rouleaux. L'activité de la demande a porté de l'amélioration dans les prix, et nous cotons aujourd'hui—Toile 16 @ 16½ cts la yarde—Cordes 7⅛ @ 8¼ cts, ce dernier cours pour les ventes à crédit.

SACS EN PITRE—Il s'est vendu environ 75,000 sacs neufs en balles à 9½ comptant. Les cours par petits lots sont 9⅞ @ 10 cts le pour sacs de 3 boisseaux.

CHAUX—Deux chargements de chaux de Thomaston comprenant 2,900 barils ont été vendus cette semaine à 90 cts comptant. Les lots de seconde mains valent $1 @ $1 05 comptant.

CHANGE—La difficulté que les tireurs ont éprouvée à placer le change a beaucoup contribué à le faire faiblir. Ces jours derniers, cependant, cet obstacle a légèrement disparu, et nous cotons maintenant: Sterlings 3 @ 6⅞ p 0/0 de prime; Francs nominaux de 5 f 31¼ @ 5 40; Traites sur New-York à 60 jours 2 @ 2¼ pour 0/0 d'escompte; Traites à vue ¾ d'escompte @ ¾ p 0/0 d'escompte; Traites sur la Havane à courte vue 3 à 4 pour 0/0 de prime.

FRET—Le fret étranger a été assez ferme, quoiqu'il ne soit plus aussi élevé que la semaine dernière. Les engagements depuis notre dernière revue comprennent 4 navires anglais pour Liverpool à 9/16 d. Le fret lourd a baissé d'avantage: on peut charger le maïs à 12 et 13 d. le boisseau. Deux navires américains ont été pris pour le Havre à 1⅛ cts; quatre barques pour Gênes et Trieste à 1⅛ cts et un navire pour Anvers à 15/16 d. Le tout chargé de coton. Une barque anglaise a été frétée pour Cork 16½ d. pour du maïs. Le cabotage est également moins cher; 3 barques sont allées charger du sucre à la côte à $5 le boucaut. Coton pour le Nord ⅜ @ ½ cts la liv.

Le paquebot CREOLE, capt. S. W. Foster, de New York, commencera à décharger ce matin, vis-à-vis la halle aux légumes. Les consignataires sont invités à recevoir leur marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seraient emmagasinées à leurs frais et dépens. J. O. WOODRUFF,
2mars 95, rue des Magasins

Le navire HERO, cap. Griffith, de N-York, est en déchargement au wharf de la rue St Joseph. Les consignataires devront recevoir leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.
J. W. STANTON & Co,
1mars enc. Magasins et Lafayette

COGNAC—25 quarts cognac, J Eraud, de preuve 25 barils do do do. En débarquement du Comte de Zichy, à vendre par J. & J. TARDOS,
3 mars 15 rue Conti.

VIN BLANC—26 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne. 61 demi barriques vin blanc Barsac. En débarquement du Comte de Zichy, à vendre par J. & J. TARDOS,
3 mars 15, rue Conti.

SWEET Burgundy Port—60 quarts Sweet Burgundy Port, en débarquement du Jupiter, à vendre par J. & J. TARDOS,
3 mars 15, rue Conti.

SAUCISSONS—13 caisses saucissons, à vendre par J. & J. TARDOS,
3 mars 15, rue Conti.

BOTTES, souliers et brodequins — 105 caisses, en débarquement de la barque J. A. Millay, à vendre par E. G. HOBBS,
3 mars 12, rue de la Douane.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1849.
LA Direction de cette Banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux, lundi 12 courant et jours suivants.
2 mars R. J. PALFREY, Caissier.

L. BINOCHE
A L'HONNEUR d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il fera l'ouverture de ses grandes nouveautés de printemps lundi prochain 5 mars.
Désirant renouveler complètement son stock cette année, il offrira ses marchandises à très bas prix.
2 mars—1m encoig. Chartres et Bienville.

DEMANDE—Une dame, qui compte déjà neuf années dans l'enseignement de la musique, désire trouver une place à la campagne, soit dans une pension de demoiselles, soit dans une famille, pour donner des leçons de piano.
S'adresser par lettre à A. Z. au bureau de l'Abeille. 2 mars—6

AUX HABITANTS SUCRIERS.
LE soussigné, seul agent de MM. Stewart et Dick, propriétaires de la Fonderie Lafayette de Feneaux, est maintenant prêt à exécuter les ordres qui pourront lui être adressés pour les fontes de cette célèbre manufacture. Il tiendra constamment en main un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles, bouches à feu, &c.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
1mars 66, rue St Charles, au 1er

AVIS.
LES soussignés ont formé ce jour une société pour s'occuper des affaires de commission en général, sous la raison Dufour, Williamson & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1849.
CHS DUFOUR,
JAMES WILLIAMSON,
FIM. D. GRATIAA
1mars

CHAMPAGNE "LEMARQUIS"—100 paniers de ce vin supérieur, en débarquement du navire Alkmaar, du Havre, à vendre
J. U. LAVILLEBEUVRE,
1mars 66, St Charles, au 1er.

EN débarquement du navire Comte Zichy, de Bordeaux:
10 barriques vin blanc Haut Sauterne;
50 barils do do;
20 barriques vin rouge St Julien Médoc;
A vendre par B. TALAMON,
2 mars 182 et 185, rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné—
14 quarts pipes Cognac 1842, J. J. Dupuy, 1re pr.
15 quarts pipes Cognac Ronot, quatrième preuve;
15 do do J. Duvertaing & Co, do do;
10 do do J. J. Dupuy, do do;
14 demi do do do do do.
2 mars B. TALAMON, 182 et 185 rue Royale

VINS BLANC ET ROUGE.
40 barriques vin rouge St-Julien, St-Estephe et Pauillac Médoc de 1844;
50 barriques vin rouge bon ordinaire;
150 do de Marseille, marque Bethfort.
75 barils vin blanc Sauterne;
50 do Haut Sauterne;
1,000 caisses vin rouge des marques suivantes: grand vin Leoville 1841; Chateau Leoville 1841 et 1844; Palmer Margaux 1841 et 1844; St Estephe 1841, St Estephe et St Julien Medoc 1841, Pontet St Julien 1841;
250 caisses vin blanc Haut Sauterne en demi et grandes bouteilles, à vendre par B. TALAMON,
2 mars 182 et 185 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné—150 caisses absinthe suisse véritable, de L. R. Jeanrenaud; 100 do Kirsch, do do; 125 do absinthe de Pernod, Fils, Bruneton & Co; 100 do champagne (Star brand), première qualité; 50 paniers bouteilles vides de pintes et 34 onces.
B. TALAMON, 182 et 185, rue Royale

COGNAC DE LA ROCHELLE—10 demi pipes Cognac qualité supérieure, en magasin et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co,
27, rue St Louis

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers marque Ducal Grape, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Alkmaar, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—40 barriques Médoc, 40 do St-Julien Médoc, en débarquement du navire Comte Zichy, de Bordeaux et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, rue Vieille Levée.

EAU DE VIE ET VIN—4 demi, 10 quarts et 6 huitièmes de pipes, cognac J. J. Dupuy, 4me preuve; 30 barriques vin St Julien, en déchargement du navire André, de Bordeaux et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, rue de la Vieille Levée.

SALAISONS—Ex caisses sardines, du navire Jupiter, de Marseille et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée.

VIN de champagne—1,500 paniers des marques "Natchez," "Ducal Grape" et Lallemand, en grandes et demi bouteilles, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée.

VIN HAUT BRION—100 caisses vin Haut Brion, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée.

HUILE de Piagnio—600 paniers huile de Piagnio, en bouteilles.
100 paniers do en demi-bouteilles, dans les magasins de la Douane, à vendre par BERNARD TURPIN,
2 mars—3 No 31, Vieille Levée.

Cognac
20 demi-pipes cognac J. J. Dupuy,
25 quarts do do,
Dans les magasins de la Douane et à vendre par BERNARD TURPIN,
2 mars—3 f No 31, Vieille Levée.

Vin de Bordeaux.
175 caisses vin de Bordeaux de bonne qualité, à vendre à bas prix pour clore une facture par BERNARD TURPIN,
2 mars—3f No 31, Vieille Levée.

GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.
LE soussigné a reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:
Jaconats français et anglais de couleurs et noirs; do organdis et brillantés; indiennes claires, desindes et batistes d'Ecosse, à raies et à carreaux; ginghams fil et coton, et coton; toiles grises fines et superfines batiste; toile d'Irlande avec apprêt et sans apprêt; do de Paris et Enquilles; toiles à drap, 6, 8, 10 et 12/4; do do française; do pour taies-d'oreillers et imprimés, de toutes grandeurs; do à ourlets, brodés et brodés; batiste blanche et linon uni; damassé blanc et écru en 7, 8 et 10/4 pour nappes; serviettes damassées idem; serviettes damassées en linge de Béarn et en toile unie; nappes et serviettes damassées; ouvré Huckaback de toutes les qualités; toile de Russie et Crash; mouchoirs de tête en couleurs et noirs; cravattes jaconat blanc, et de batiste d'Ecosse en couleurs; étamines noires et alpaccas noirs, unis et façonnés; mousseline laine noire, alépines et chally noirs; barèges noirs unis, damassés à raies et à carreaux satinés; dahni et imprimés; mousseline soie et grenadine pour robes; drap d'été noir pour habits et pantalons; nankin et coutil blanc et en couleurs, percales en couleurs et noires; do blanches unies et brochées; jaconats blancs, coton batiste et mousseline blanche double; mousselines unies suisses et françaises, imitation de l'Inde; mousselines brodées blanches et en couleur; mousselines à carreaux et à raies; do damassées et brodées pour rideaux et mousquetaires; rideaux mousselines, brodés et linons brochés pour mousquetaires; bris fil et coton pour mousquetaires; jupons damassés cordés et en pitre; chemises de soie et mérinos pour hommes et pour femmes; chemises coton et caleçons mérinos et coton pour hommes; bas anglais et allemands blancs et en couleurs pour femmes et pour enfants; chaussettes coton blanc, écrues et en couleurs pour hommes et enfants; chaussons coton en fil blanc et écru do; bas et chaussons, mérinos blancs, noirs et gris, pour hommes, femmes et enfants; soieries noires et en couleurs, pour robes et serges noires, cravattes taffetas et satin noir et en couleurs, mouchoirs foulards, en soie, pour hommes et enfants, Rubans taffetas et satin, des numéros 1 à 12, en couleurs et noirs; bas soie, unis, noirs et blancs; do fil d'Ecosse, unis et brodés; gants fil, noirs et blancs, cours et longs; mitaines filet, do do; gants fil d'Ecosse, pour hommes, femmes et enfants; dentelles de fil Valenciennes et autres; dentelles coton forchon, imitation, Valenciennes et autres; dentelles noires, en soie et coton; bobines unis et manchettes, blancs et noirs entre-deux et festons, jaconat et mousseline; cols et pèlerines mousseline, brodés; épingles, aiguilles, agraphes et cordonnet; boutons de nacre, fil et os; pour habits et paletots; lacets et galons de soie et en fil; galons coton et bordures pour matelas; coton à coudre et fil patenté de toutes les qualités; coton à piquer, piqués, pour lits et pour toilette, blanches et en couleur; basin à raies et pour meubles; drap noir et casimirs français, noirs et en couleurs; indiennes Puran et en couleurs rouges, jaunes et bleus pour meubles; indiennes américaines en couleurs, noirs et bleues; cotons blancs et écrus de 3 à 12/4; cotons croisés blancs et écrus; coutil coton et gingas fil pour matelas; rayé et bonnets à carreaux pour chemises et robes; cotonades françaises et américaines; flanelle grise et autres; couvertes de laine de toutes les dimensions; linseys et toiles pour pantalons de nègres, &c. &c.
CHAS. A. BARRIÈRE,
18fev 33, Chartres.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et St-Anne:
Un CHEVAL cassé en rouan, une étoile au front et le bout du nez blanc, les deux pieds de derrière blancs; mais aucune autre marque ni étampe visibles.
Si d'ici au 17 mars le dit cheval n'est pas réclamé il sera vendu au lieu et heure accoutumés, par Spear & Delor, Encanteurs. MICHEL DUREL,
2 mars—3mls Gardien des épaves.

EN débarquement du navire Alkmaar, du Havre, 5 caisses modistes, poires, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
18fev 17 & 19, rue St-Louis

INSPECTEURS-MARINS.
LES soussignés ayant pris en société, pour leur entreprise d'inspection-marine, les capitaines J. W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont actuellement prêts à s'occuper de tout ce qui sera confié à leurs soins, tel que: inspection de navires et bateaux-à-vapeur endommagés, ainsi que leurs chargements; inspection d'écoutilles, inspection et évaluation de marchandises avariées, arbitrage de contestations sur les avaries du fret ou du navire; sur les services rendus par les bateaux de remorque ou autres. Ayant une longue expérience dans tout ce qui tient aux affaires maritimes, ils croient pouvoir satisfaire pleinement tous ceux qui les emploieront. Ils sollicitent en conséquence le patronage des négociants, des capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, et de tous ceux qui ont des intérêts dans la navigation. Leur bureau est rue du CAMP, No 25.
On pourra trouver constamment le capitaine J. W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Coffin, No 25, Vieille Levée, près de l'Hôtel de la Monnaie; et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. McLellan, No 30, Nouvelle Levée, près la Presse-à-Coton d'en haut.
On pourra laisser sur l'ardoise qui se trouvera dans chacun de ces magasins, les ordres qu'on aurait à donner. ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle-Orléans.
RESOLU, Que les membres composant ce bureau reconnaîtront et considéreront comme exacte, toute inspection de navire, de chargement, d'amarrage etc. faite par les capitaines R. L. Robertson et R. Swain, ainsi que par leurs associés, les capitaines J. W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs marins.
Certifié conforme aux minutes.
GEO C. LAWRASON,
Secrétaire du Bureau des Inspecteurs
Nouvelle-Orléans, 26 février 1849. 2 mars—2m

87, RUE DE CHARTRES, CHAPEAUX POUR LA CALIFORNIE.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Lyons, Lorena, Gironde et Alkmaar, du Havre, un GRAND ET BEL ASSORTIMENT DE CHAPEAUX, savoir:
100 douzaines chapeaux feutre noir pour hommes et cadets;
100 do do do blancs do do do;
50 do do do gris do do do do;
200 do do do paille montagne, mode et garnis do;
200 do do do suisse do do pour cadets et enfants;
200 do do Leghorn simples pour hommes;
100 do do do double do do;
100 do do do bâmbins do do;
100 do do do simples de cadets;
Amazones en feutre et en paille pour dames.
AUSSI—Un grand assortiment de panamas et chapeaux de paille mode pour la ville, à vendre chez J. J. ALBERT,
2 mars—6 87, rue de Chartres.

LE public est prévenu que, conformément à l'acte passé par devant Lucien Hermann, notaire public, le 17 janvier dernier, pour l'établissement d'une Compagnie d'Assurance sur la vie des esclaves, les livres de souscriptions au fonds capital de la dite Compagnie seront ouverts pendant trois jours, à partir du 1er mars prochain, au bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, rue du Canal, No 36.
Nouvelle-Orléans, le 27 février 1849.
28 fev—4

A VENDRE le Café bien connu Le Franklin Coffee House, à l'encoignure des rues de la Nouvelle-Levée et North Market, une des meilleures positions de la ville. Cet Etablissement n'est offert en vente que par cause de maladie dans la famille du propriétaire. Les acheteurs sont invités à examiner le susdit établissement.
Pour les conditions, s'adresser passage de la Bourse, No 24, à S. GUIBAULT.
1mars—6

T. MOREAU.
Encoignure Royale et Toulouse,
A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il a maintenant en main le plus beau et le plus complet assortiment de CHEMISES françaises qui ait paru en ville, se composant comme suit:
Chemises de couleur commune; do fines; do en toile; en toile et coton; do tout toile française et toile d'Irlande.
Nous engageons le public à venir visiter ses magasins pour se convaincre.
Nota—Nous offrons également une gants Jouvin pour dames à 50 cents, et ceux pour hommes à 75 cents. 1mars

Marchandises pour les Marchés Mercenat.
LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes ayant droit au drawback:
35 balles jaconats imprimés dessins riches,
24 do organdis do do,
13 caisses coton blanc anglais 36 pouces;
11 balles indiennes anglaises 9/8;
16 caisses écharpes crêpes.
F. H. PETITPAIN,
1 mars—5 8, rue du Canal.

A VENDRE par le soussigné—150 balles coton fort écru 4/4, de la marque Indian Head.
F. H. PETITPAIN,
1er mars—5 No 8, rue du Canal.

SACS en pitre—200 balles de sacs en pitre neufs, de 2 boisseaux et demi à vendre par C. J. WHEELER, Courtier,
1mars 5, Bank Place.

SALPÊTRE—500 livres de salpêtre raffiné, à vendre par C J. WHEELER, Courtier,
1mars 5, Bank Place.

FOIN—150 balles première qualité, provenant de l'Est, en déchargement du navire Hero, à vendre par J. W. STANTON & CO,
1mars Encoignure Magasins et Lafayette.

CHAUX DE THOMASTON Meadow Rock—500 barils, chargement de la barque Warren et 1,250 balance de la barque Robert Burton, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, Magasine et 11, Magasine Rouges.

PLATRE de Paris—41 barils en débarquement de la barque Robert Burton, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, Magasine et 11 Magasine Rouges.

POUSSIÈRE de Marbre—34 barils en débarquement de la barque Sarah, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, rue des Magasine et 11, Magasine Rouges.

CIMENT—500 barils ciment hydraulique, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, Magasine et 11 Magasine Rouges.

TERRE à Pipes—60 barils, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, Magasine, et 11 Magasine Rouges.

BRIQUES et Tuiles à feu, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, Magasine, et 11 Magasine Rouges.

MESSPORK—45 barils à l'inspection, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
1mars 96, Magasine et 11 Magasine Rouges.

HABILLEMENTS.
No 13, RUE DU CAMP.
C'EST LA DERNIÈRE CHANCE!
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il termine en ce moment la vente de ses HABILLEMENTS, au prix coûtant; c'est une occasion à saisir. Les personnes qui désirent renouveler leur garde-robe, feront bien d'aller examiner son magasin; il vend les: Habits et levites, en drap noir superfin $20; Idem, idem, en drap fin, noir et couleur 18; Idem, idem, drap medium 12; Sacs et paletots, drap extra fin, brun 16; Idem, idem, drap noir et brun, medium 12; Paletots divers 5; Surtouts, gros, fins 8; Pantalons en daim, noir superfin 7; Idem, medium 5; Pantalons en étoffes, rayés et fantaisie dans toute qualité 4 50.
Aussi:—Un bel assortiment de MANTEAUX et SURTOUTS, de VESTES en soie, en bombazine, etc., etc. Le tout sera vendu au prix coûtant, jusqu'au 10 mars. M. BARNETT,
24 fev 13, rue du Camp.

Franklin Exchange.
AVIS—Les personnes qui ont des réclamations contre le soussigné sont priées de les présenter avant le 10 mars prochain, et ceux qui lui doivent sont également invités à venir régler leurs comptes avant cette époque.
Nouvelle-Orléans, 26 février 1849.
J. A. CALDWELL,
28 fev— propriétaire du Café Franklin

GROCERIE A VENDRE,
Pour cause de départ.
LE soussigné offre à vendre pour du comptant, la grocerie située encoignure Bourgogne et Hôpital.—S'adresser sur les lieux à
28fev—6f JEAN SAGEAU.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—310 caisses en débarquement des navires Plato, Viola et Ontario, à vendre par E. G. HOBBS,
24 fev 12, rue de la Douane.

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS.
J. BENAZECH,
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.
OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.
Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, quel que soit le goût de l'acheteur.
J. BENAZECH,
6déc—3m 27, Toulouse.

Maison à Louer.
LA maison en briques à trois étages, ayant une écurie pour quatre chevaux, remise, etc., située rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, No 300. La dite maison vient d'être entièrement réparée et peut convenir à une grande famille ou pour pension bourgeoise. S'adresser rue des Marais, entre Dumaine et Ste Anne, No 215.
28 fev—6f

VIN BLANC—80 futailles vin blanc en débarquement du navire Comte Zichy, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
28 fev 40, St-Louis

ABSYNTHE SUISSE—Absynthe suisse de Vergin et Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
28 fev 40, rue St-Louis

SERRURES FRANÇAISES—10 caisses serrures françaises assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
28 fev 40, rue St-Louis.

EN déchargement du navire Frederick Warren, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge St-Estèphe et Pauillac;
25 do do Canteniac;
25 caisses de 12 bout. vin rouge Dessernel 1836;
74 do do do 1839;
30 do do Leoville;
30 do do vin blanc Château d'Yquem;
10 balles contenant 200,000 bouchons pointus;
4 do 50,000 bouchons diverses qualités;
2 do 10,000 do à damejeannes;
A vendre par VICTOR MAIGNAN,
15 fev 87, rue St-Louis.

EN déchargement des navires Arthemise et Ivo, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, Château Bellevue;
100 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne;
6 balles contenant 150 milliers bouchons diverses qualités;
A vendre par VICTOR MAIGNAN
15 fev 87, rue St-Louis.

J. FEYTEL,
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, que partant dans quinze jours environ et pour quelques mois pour l'Europe, il prie les personnes qui doivent ou veulent régler leurs comptes avant son départ, ainsi que celles à qui il peut devoir de lui présenter les leurs.
M. H. GILLY sera pendant son absence, porteur de sa procuration et chargé de la liquidation des comptes qui resteront à régler.
M. P. KNOWLES continuera pendant son absence les affaires du magasin ainsi que les réparations de montres et pendules. J. Feytel le recommande à ses nombreuses pratiques, leur garantissant que M. P. Knowles ne négligera, ses plus que lui, aucun des moyens qui pourront mériter leur confiance.
M. Nardin, employé depuis cinq années dans l'établissement y continuera ses services.
M. Orry reste également chargé de la collection des comptes tant anciens que nouveaux. 28fev

CONSEIL DES MARGUILLIERS.
Bureau du Secrétaire.
AVIS est donné que des soumissions cachetées, seront reçues pour les réparations et constructions à faire à la Cathédrale St Louis, conformément aux plans et devis déposés au bureau de M. Depouilly, architecte, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, où ils pourront être inspectés de neuf heures à trois heures.
Les conditions de paiement sont comme suit:—Trente mille piastres ($30,000) dans le courant de l'ouvrage sur les certificats de l'architecte; et la balance à 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans, en billets ou bons de la Fabrique, portant intérêt à raison de 6 pour cent et garantis par hypothèque sur les propriétés de la Fabrique, bornées par les rues Royale, St Anne, Condé et Orleans, à l'exception de la bâtisse occupée par les cours de justice.
Un cautionnement de $45,000 sur première hypothèque sera exigé de l'entrepreneur pour garantir la fidèle exécution du contrat.
Les propositions devront être déposées au bureau du secrétaire de la Fabrique jusqu'au mardi 6 de mars, à 2 heures P. M. ANT. DUBUC,
21 fev—13 Secrétaire

Aux Planteurs Sucriers.
UN assortiment complet de chaudières à sucre de toutes dimensions.
Aussi: Deux moulins à chevaux verticaux, à sucre, 26 sur 22 et 26 sur 24 pouces.
A vendre par Y. DE EGANA,
24 fev 47, Bienville.

GRAINES FRAICHES de Jardinage.
Garanties être de la récolte de 1848.
LE soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin de graines, au No 20, rue Canal, pour la commodité des habitants de la campagne.
On trouvera dans ces deux magasins un assortiment complet de graines et de fleurs, à vendre au-dessous du cours. S'adresser au No 19, rue Gravier ou 20 rue Canal.
24 fev W. DINN, Agent.

Graines de Jardinage et de Fleurs.
Toutes les variétés de graines de fleurs et de jardinage en quantité à la convenance des acheteurs.
Les marchands de la campagne trouveront à s'approvisionner par douzaines, centaines et 1000 paquets en papier assortis pour le détail. On expédie également en des boîtes assorties à $4—3—5—10 et 20 chaque.
Toutes les marchandises vendues dans cet établissement sont garanties. Les ordres peuvent être adressés au dépôt principal de S. Maupay, Philadelphie, ou au soussigné à la Nlle-Orléans.
D. MAUPAY,
26 fev—a 95, rue du Camp, près Poydras,

Montres et Bijouterie,
DAVID MELVILLE, marchand en gros, 24 rue de Chartres, au premier—Reçoit par tous les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours en main un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York.
22 fev—6m

L. LEON, parfumeur,
Encoignure Royale et St-Louis,
OFFRE à vendre en gros et en détail les articles nécessaires à la confection des perruques et toupets, qu'il vient de recevoir par le navire Alkmar, du Havre. Les artistes en cheveux sont invités à visiter son assortiment se composant comme suit: tresses à frisettes et à perruques, toutes nuances, ressorts, élastiques, crochets à toupets, filasses, rubans d'hommes, à bandeaux, cachefolie, cardes à démêler, cheveux pour nattes, de toutes nuances et de toutes longueurs.
Nota—Le public est également prévenu qu'il a chez lui un excellent ouvrier de Paris, et qu'il se charge de la confection des perruques, toupets, etc. et tout ce qui concerne la fausse chevelure.
23 fev—1m

LE soussigné vient de recevoir par les navires Hargrave et Gironde, un bel assortiment de marchandises de printemps qu'il offre à vendre à des prix modérés:
Robes en toile de Canton, brodées.
Mantelets en mousseline suisse brodée;
Barèges imprimés nouveaux dessins;
Jaconat imprimé;
Batiste d'Ecosse unie couleurs variées;
Batiste d'Ecosse à carreaux;
Ginghams à raies et à carreaux;
Mousseline suisse unie, rayée et à carreaux;
Mousseline suisse unie en belle qualité;
Mousseline suisse à carreaux brodés;
Mousseline brochée à jours pour rideaux;
Percale brochée;
Batiste en pièce;
Mouchoirs batiste en toutes qualités et grandeurs;
Ombrelles;
Gants et mitons, et mitaines filets, soie;
Mousseline laine noire en 5/4 et 3/4;
Barège noir en pièce;
Voiles barège vert;
Châles mousseline noire;
Un assortiment d'éventails deuil et en couleur;
Corsets patentés et lacets pour corset;
Plumeaux, plumes grises et plumes couleurs;
Broderie et dentelle valenciennes;
Dames en couleur pour rideaux;
Crinoline, pitre jaune, et pitre mêche pour jupes;
Couvrepieds et franges;
Bouterie noire de toutes largeurs depuis 5/4 jusqu'à 11/4 aune;
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle;
Bonnets brodés pour enfans et une infinité d'autres articles trop longs à énumérer.
28 fev D. B. MACARTY 150, rue Bourbon.

Aux Cordonniers.
2 caisses veaux cirés, grands modèles,
5 caisses maroquins noirs, grands modèles.
Reçues par le navire Gironde du Havre, à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fev 150, Bourbon.

Aux Tailleurs.
3 caisses mérinos noir, double chaîne, qualité très supérieure, reçues par le navire Gironde, du Havre et à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fev 150, Bourbon.

Aux Marchands au Rabais.
2 caisses galon assorti du No 2 1/2 au 20, à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fev 150, Bourbon.

COGNAC—14 quarts vieux Cognac, Jean Louis, 1805.
16 barils vieux cognac Jean Louis 1805.
3 quarts do J. Jacques, 1re preuve.
10 barils do do do.
En débarquement du navire André, à vendre par J. & J. TARDOS,
15, rue Conti.

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.
Passage de la Bourse No. 12, entre St-Louis et Conti.
BUREAU DE DESSIN,
Dirigé par M. A. CAHN,
Architecte, ingénieur ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.
Se charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines.
Les ouvriers dont le travail a rapport au dessin, pourront y trouver les renseignements nécessaires.
13 jan—1an

VERRERIE.
200 COLIS—Gobelets, verres à vin, salières et poivrières, cuvettes à l'huile et au vinaigre, sucriers; verres à veilleuses, verrerie pour cages d'oiseaux; flacons d'eau de Cologne, de 1, 2, 4, 8 et 16 onces; fioles pour nourrices; biberons, bouteilles en verre blanc, pintes et litres.
S'adresser au magasin d'encan No. 30, Vieille Levée. CH. MAILLOT.
16fev—1m.

A VENDRE
UN Moulin horizontal de 40 sur 24 pouces, avec chaîne à portance et tous les accessoires, tel qu'il se trouve sur l'habitation de Mme Prevost.
HOGAN, TURREAUD & CONAND,
28 fev—12 29, Vieille Levée.

Bottes, Souliers et Brodequins—150 caisses en déchargement des navires Amulet et Robert Burton, formant un bel assortiment complet de marchandises de saison, convenables au commerce de la ville et de la campagne, à vendre par
G. W. DUNBAR,
28 fev 30, rue de la Douane

A VENDRE—Pour cause de départ, pour la Californie, une PHARMACIE bien achalandée. S'adresser à l'encoignure des rues Gravier et St-John. 28 fev—6

ECHO DES FEUILLETONS.
GRANDE DIMINUTION DE PRIX
MESSIEURS les souscripteurs sont prévenus que le prix de l'abonnement à cette belle publication vient d'être fixé à $1 50 par an au lieu de $2 50.
L'Echo des Feuilletons, journal littéraire publié sous la direction de MM. Dufour et Mulat, paraît à Paris le 15 de chaque mois, les illustrations sont des premiers artistes; chaque numéro contient la matière de près de deux volumes in 80 ordinaires et une gravure sur acier.
VICTOR HEBERT, libraire,
28 fev 149, rue de Chartres.
N. B.—Le 3ème numéro de l'année courante est prêt à être délivré aux souscripteurs.

PAPIER A LETTRES.
EN vente chez le soussigné—Papier à lettres français rayé et non rayé— Prix de la rame à lettres grand format à 3, 4 et 5 piastres.
Les personnes qui feront achat au moins d'une rame, pourront faire timbrer à leurs initiales, ou pour la maison de commerce.
C. GODIN, relieur,
28 fev 133, rue de Chartres.

300 caisses vin rouge Château-Margaux; 300 do do Château Laffitte et Haut-Brion; 25 do de vieux Château Cos Destournel; 100 do do Ch. Margaux en demi bouteilles; 100 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, 50 do cerises à l'eau de vie, à vendre par
DUBUCH F.
13fev 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

100 caisses absynthe suisse; 25 do kirschwasser; 10 1/2 pipes cognac; 5 1/4 do vieux do; 300 mille bouchons pointus; 300 m. do régulière fins et superfins; 20 m. pour damejeannes; 30 douzaines fromage tête de maure; 30 caisses pruneaux de 12 pobans chaque; 10 do fruits et macarons au jus, &c., à vendre par DUBUCH Frères,
13fev 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fev 27, rue St Louis.

Damejeannes Françaises.
EN débarquement du navire Alkmaar, Crosby, du Havre:
200 damejeannes de 5 gallons, 200 do de 3 gallons,
300 do de 2 do 300 do de 1 do.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
21 fev 27, rue St-Louis.

Pharmacie Ducongé,
No. 29, rue de Chartres.
NOUVELLEMENT reçu et à vendre,
CAPSULES DE RAQUIN,
Au Copahu pur.
CAPSULES DE BÉRAL,
Au Copahu Ferrugineux.
COPAHINE MÈGE,
Au Copahu Ferrugineux.
PILULES FERRUGINEUSES,
de Vallet.
PASTILLES ET POUDRE
de Citrate de Magnésie,
de Roger.
PATE PECTORALE BALSAMIQUE,
de Regnaud aîné.
PATE PECTORALE DE NAFÉ.
PATE DE MOU DE VEAU.
ROB ANTI-SYPHILITIQUE,
de Laffecteur.
CHLORURE DE LABARRAQUE.
21 fev—3 p. s. p. 3t

BLANC DE BALEINE—400 caisses, à vendre par
E. A. NORCROSS,

AMUSEMENS.
THEATRE D'ORLEANS.
Samedi, 3 mars 1849.
Pour la clôture définitive et sans remise de M et Mme MONPLAISIR et leur compagnie.
3eme représentation de
ROBERT LE DIABLE.
Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.
Mme MONPLAISIR remplira le rôle d'Helena.
Le spectacle commencera à 6 1/2 heures.

ARMORY HALL.
Grand Concert Vocal et Instrumental
Donné par Mme T. CAILLY, élève du Conservatoire de Paris.
Mercredi, 14 Mars 1849, à 6 heures du soir.
Prix du billet.................... $1.
Au premier jour, le Programme en entier.

SALLE ST-LOUIS.
Bal des Célibataires Modèles,
Qui aura lieu le lundi 19 mars.
LES Souscripteurs à ce Bal sont priés de remettre au bureau de la Salle de Bal les noms des personnes qu'ils désirent inviter, d'ici à dimanche, 4 du courant, à midi; les membres du Comité s'assembleront ce jour afin de prendre connaissance des applications faites. Ce bureau est ouvert tous les jours, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 4 à 8 heures P. M.

Commissaires:

G. C. Lawrason,	L. Bordenauqué,
F. X. Barbot,	C. M. Waterman,
J. E. Caldwell,	C. J. Hooker,
Wm. Emerson,	Paulin Blanque,
A. Dubuc,	B. O'Connell,
W. P. Atwood,	J. Milton Reif,
W. H. Simmons,	R. C. Camp,
F. X. Masterson,	R. A. Porter,
Robert Geddes,	Sidney Story.

2 mars—9

NOUVELLE EXPOSITION,
Statue de l'esclave Grecque.
Au bénéfice du sculpteur Hiram Powers.
CETTE magnifique statue est exposée tous les jours de neuf heures A. M. à neuf heures P. M. à la maison d'Etat, rue du Canal.
Prix du billet 25 cents. Pour la durée de l'exposition $1. Pamphlets 10 cents. 22 fev—

NOUVEAU CIRQUE MONSTRE
De Stone et McCollum.
Sous la direction de JOHN SMITH.
LE public de la Nouvelle-Orléans est respectueusement informé que le Nouveau cirque monstre de Stone & McCollum, sous la direction de John Smith, donne ses représentations sur LA PLACE CONGO.
La troupe est la plus nombreuse des Etats-Unis et comprend une réunion de talents sans égaux dans aucun cirque en tout pays.
Les représentations consisteront en une série d'exercices gymnastiques et acrobatiques, et des actes, scènes et travaux équestres les plus brillans, les mêmes qui ont été si chaudement applaudis par les habitans de Mobile pendant les neuf dernières semaines.
Parmi les premiers talents attachés au Nouveau cirque monstre, nous devons mentionner les noms des suivans, qui, dans le genre spécial à chacun d'eux, ont été généralement reconnus comme sans rivaux dans le monde.
Eaton Stone, le meilleur cavalier du monde sur un cheval nu; T. McCollum, sans égal comme écuyer; la Belle Rosa, la célèbre écuyère. John Butter, reconnu comme le meilleur acteur actuellement existant pour les rôles de clown; H. P. Madigan, M. J. Lipman, J. Blackwell, J. R. Shaw, A. Levi, D. W. Stone, P. Coleman, D. Brown, P. Fouks, J. Bernard, A. & W. Hinckley, Ben Jennings, Green Johnson, &c., &c.
Un des plus grands attraits des amusements du Cirque Monstre est la magnifique musique en cuivre, sous la direction du célèbre R. K. Gall.
Toute l'arène sera brillamment éclairée par le gaz, et des places seront arrangées pour la commodité des Familles, qui pourront les retenir à l'avance en s'adressant au bureau, entre 11 et 12 heures A. M.
Prix d'entrée:
Stalles—25 c. Parterre—25 c.
Places pour les personnes libres de couleur—25 c.
Enfants et domestiques—moitié prix.
1er fev JOHN W. SMITH, Directeur.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.
Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de mardi, 26 courant, jour auquel il y aura un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ. A dater de cette époque les bals seront régulièrement continués les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire,
GEO. H. STEPHENS, Directeur.
N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle Orléans, 20 février 1849.
AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de cette Banque, qu'une élection de Directeurs pour l'année courante, aura lieu lundi, 5 mars prochain, de 10 heures à 2 heures.
20 fev R. J. PALFREY, Caissier

PIANOS SYSTÈME ZERGER.
FABRIQUÉS PAR PLEYEL
Tout exprès pour la Louisiane.
PIANOS OCTAVIANS
NOUVELLE INVENTION
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à MM. les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir des pianos du système Zerger, fabriqués dans la maison de M. Pleyel, tout exprès pour ce pays. En outre de leur solidité et de la belle qualité de son qu'ils possèdent, ils ont l'avantage de donner l'octave à chaque note.
PIANOS A QUEUES
De Concert, de la plus grande richesse, en bois de rose
PIANOS DROITS PICOLOS,
DE
ERARD ET PLEYEL
A cordes obliques, grand patron, à sept octaves, à barres acoustiques.
PRIX D'ENCAN:
Pour clore une facture,—Pianos système en fer perfectionné, et pianos de H. Herz.—Plusieurs pianos carrés d'occasion.
Echange de pianos, accord et réparation.
232, Rue Royale,
Entre Saint-Philippe et Ursulines.
4 déc—3m A. PERIER.

J. PAIVRE, rue Conti, No. 47, (vis à vis de son ancien domicile) vient de recevoir par les navires Lyons, Hargrave et Pic IX, des pianos picolo obliques et à queue, nouveau modèle, fabrique Erard & Pleyel, ainsi que des pianos de différens genres de sa fabrique (système en fer perfectionné.)
Par ses relations directes il pourra vendre à des prix et des à conditions qui ne laisseront rien à désirer.
Location, accord et réparation. 24 fev

Mme. CLARET
ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Paris, et recommandée par les meilleurs médecins de cette ville, où elle exerce sa profession depuis huit ans, a l'honneur d'annoncer aux dames de sa clientèle qu'elle a établi son domicile No. 98, rue Toulouse, encoignure Bourbon.
Mme Claret s'occupe spécialement des maladies de l'Uterus, sous la direction de médecins des malades qui pourraient réclamer ses soins.
Ne pas s'adresser à son ancien domicile, No. 176, rue Bourbon, avec lequel elle n'a rien de commun. 16 fev—3m

MME SUZANNE MONNIER, accoucheuse, reçue à la Faculté de Paris, à l'honneur d'offrir ses services aux Dames de la Nouvelle-Orléans pour tout ce qui concerne sa profession.
S'adresser, pour références, à MM. les Docteurs

BAIMER,	CARTIER,	LABATUT,
BARBE,	DELERY,	LAMBERT,
BEUGNOT,	BARET,	TURPIN,

Et à M. P. SOULE.
Sa demeure est rue Tremé, No 164, entre St Pierre et Orléans. 20 déc—4m

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Douane et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1an

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 6 février 1849.
LE script émis par cette compagnie portant les profits de l'année 1848 à QUARANTE POUR CENT a été reçu et sera délivré sur application.
6 fev L. MATTHEWS, Agent.

TOILES.
NOUS recevons maintenant nos toiles d'Irlande pour chemises; toiles à draps 8/4—10/4 et 12/4—damas satiné pour nappes—serviettes damassées—coutil couleur fantaisie—gingas fil blanc, ardoise et nankin. MALARD & CO.
21fev—12 No. 29, rue de Chartres

LE soussigné offre à vendre, en débarquement des navires Arthémise et Ivo, de Bordeaux:
20 futailles de 30 gal. cognac différentes marques.
40 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie.
3 do de 25 paniers anisette extra-superfine.
10 do liqueurs assorties superfines.
4 do cèpes à l'huile, boîtes, 1/2 b. & 1/2 do.
1 caisse truffes au naturel, boîtes à d. boîtes.
4 do de 25 p. pompenelles vides p. anisette.
300 do de 12 bouteilles blanches p. liqueur.
300 do de 12 bouteilles litre pour absinthe.
300 do de 12 cruchons litre p. cerises.
30 do de 12 do 1/2 litre do.
40 paniers de 100 bouteilles blanches.
40 do de 100 do Frontignan.
1 caisse étiq. liq., absinthe, anisette & curaçao.
3 futailles bouchons fins, coupés et superfins.
35 barriques vin rouge St-Emilion, No 1, 2, 3, & 4.
4 do do St-Julien Médoc.
4 do do Château-Margaux.
36 demi-barriq. vin r. St-Emilion, No 1, 2, 3 & 4.
9 do do St-Julien Médoc.
9 do do Château-Margaux.
36 do do de blanc Haut Sauterne.
300 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St-Estèphe Médoc, Pont Brion, St-Julien Médoc, Château-Margaux, Château-Léoville, Château-La-fitte, Gruau Larose & Haut Sauterne.
NUMA LACOSTE,
16fev 147, rue Royale.

DÉPÔT DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 288, Rue de Circus
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A. GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES
A LA POMPE
AVEC DÉSINFECTION ET FOSSES DE POMPE INODORES PORTATIVES.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis & Conti,
1août—1an Et encoignure Camp et Poydras